

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 22 avril 2010, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions BMCI.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 12 mai 2010.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 663 942 actions (soit 5% du capital) ;
- Montant maximum du programme : 746 934 750 DH ;
- Durée du programme : 12 mois ;
- Calendrier de l'opération : Du 21 mai 2010 au 20 mai 2011 ;
- Prix d'intervention :
  - Prix maximum d'achat et de vente : 1 125 DH
  - Prix minimum d'achat et de vente : 825 DH

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de BMCI et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**CONTACT CDVM :**  
Tél : 05 37 68 89 22  
E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/008/2010

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières